

Dénomination :	EVOLUTION
n° de gestion :	2010B01898
n° d'identification :	527 541 817
n° de dépôt :	A2011/004596
Date du dépôt :	08/06/2011
Pièce :	décision de l'associé unique du 17/05/2011

EVOLUTION

Société par actions simplifiée

Au capital de 2.500 euros

Siège social : Rond Point du Compère Maurel

30200 BAGNOLS SUR CEZE

527 541 817 RCS NIMES

SAISI LE - 8 JUIN 2011

RCS NIMES B 527 541 817
2011 B 4596

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 17 MAI 2011

L'an deux mil onze et le dix sept mai, à neuf heures, au siège social.

La Société « LUCCA ET FILS », société à responsabilité limitée au capital de 700.000 euros, ayant son siège social à BAGNOLS SUR CEZE (30200), Lieu Dit Le Quartier avenue de la Mayre, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 690 201 058 RCS NIMES, représentée par Monsieur Marco LUCCA, agissant en qualité de Gérant dûment habilité à l'effet des présentes.

Associée unique et seul Président de la Société EVOLUTION, a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Modification de la date de clôture de l'exercice social et modification corrélative de l'article «Exercice social» des statuts

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique décide de modifier la date de clôture de l'exercice social et de la fixer au trente et un mars de chaque année, à compter du 17 mai 2011.
L'exercice social en cours aura donc une durée exceptionnelle de 18 mois, jusqu'au 31 mars 2012.

En conséquence, l'article «Exercice social» des statuts est modifié comme suit :

ARTICLE 6 - Exercice social

L'exercice social commence le premier avril et se termine le trente et un mars de chaque année.
Le reste de l'article sans changement.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné au registre prévu par la loi.

La société LUCCA et FILS
Représentée par Monsieur Marco LUCCA